

**Arrêté n° 2025/G-35** portant composition du jury et désignation des concepteurs de  
sujets, correcteurs et examinateurs  
du concours **de Garde-Champêtre Chef** - session 2025

**Le Président,**

- VU le code général de la fonction publique (notamment Liv. V – Tit. II – Chap. III et Liv. III – Tit. II – Chap. V, et les articles L 452-34 et 35, L 522-24 et 25) ;
- VU le décret n° 94-731 du 24 août 1994 portant statut particulier du cadre d'emplois des gardes champêtres ;
- VU le décret n° 94-935 du 25 octobre 1994 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation du concours pour le recrutement des gardes champêtres ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2024/G-126 en date du 4 décembre 2024 portant ouverture du concours de Garde-Champêtre Chef - session 2025 ;
- VU le tirage au sort des représentants du personnel pour les jurys de concours et examens de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C placée auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin effectué le 10 septembre 2024 ;

**ARRÊTE**

**Art. 1 :** Sont désignés en tant que membres du jury :

**Collège des élus :**

- Mme Monique MARTIN, Adjoint au Maire de Munster, Présidente du Jury,
- M. Pascal TURRI, Maire de Sierentz, Vice-Président du Jury,

**Collège des fonctionnaires :**

- M. Alexandre MONARD, Garde Champêtre Chef à Figanières,
- Mme Patricia HERAUD, Adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe, Saint-Louis Agglomération et représentante de la commission administrative paritaire de catégorie C,

**Collège des personnalités qualifiées :**

- Mme Sylviane PETER, Attaché T<sup>al</sup>, Brigade Verte d'Alsace à Soultz,
- M. Jean RICHERT, Procureur de la République, tribunal judiciaire de Colmar.

Art. 2 : Les sujets sont conçus ou testés par :

M. Hervé BECK	Garde-Champêtre P <sup>al</sup> , Brigade Verte du Haut-Rhin à Soultz
Mme Anne BOTTIGELLI	Enseignante, Fonction Publique d'Etat
M. Ahmed HADNA	Formateur indépendant
M. Alexandre MONARD	Garde-Champêtre Chef, mairie de Figanières
Mme Sylviane PETER	Attaché T <sup>al</sup> - Brigade Verte d'Alsace

Art. 3 : Sont désignés en tant que correcteurs :

M. Hervé BECK	Garde-Champêtre P <sup>al</sup> , Brigade Verte du Haut-Rhin à Soultz
M. Hugues DONNER	Garde-Champêtre Chef P <sup>al</sup> , chef de service police rurale, mairie de Cheval Blanc
M. Ahmed HADNA	Formateur indépendant
M. Alexandre MONARD	Garde-Champêtre Chef, mairie de Figanières

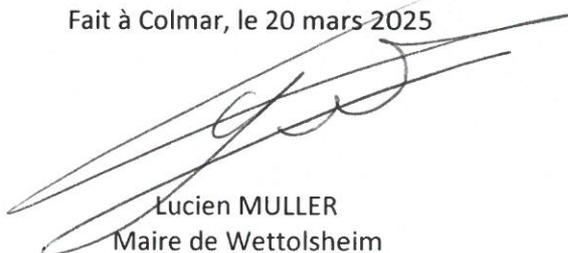
Art. 4 : Sont désignés en tant qu'examineurs :

Mme Julie BRUNSTEIN	Agent de maîtrise territorial à Riedisheim
M. Hervé BECK	Garde-Champêtre P <sup>al</sup> , Brigade Verte du Haut-Rhin à Soultz
M. Hugues DONNER	Garde-Champêtre Chef P <sup>al</sup> , chef de service police rurale, mairie de Cheval Blanc
Mme Patricia HERAUD	Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe, Saint-Louis Agglomération – membre de la CAP C
Mme Monique MARTIN	Adjoint au Maire de Munster, Présidente du Jury
M. Alexandre MONARD	Garde-Champêtre Chef à Figanières
M. Jean RICHERT	Procureur de la République, tribunal judiciaire de Colmar
M. Pascal TURRI	Maire de Sierentz, Vice-Président du Jury
M. Gilles RENDLER	Directeur du Centre de Gestion du Haut-Rhin
Mme Sylviane PETER	Attaché T <sup>al</sup> - Brigade Verte d'Alsace

Art. 5 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- publié sur le site internet du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 20 mars 2025



Lucien MULLER  
Maire de Wettolsheim

# Acte à classer

2025G35

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-03-21T15-20-34.00 ( MI259931484 )

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20250320-2025G35-AR ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Arrêté n. 2025/G-35 portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs du concours de Garde Champêtre C  
- session 2025

Date de décision : 20/03/2025



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.  
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar\_compo\_2025g35\_GCC\_pref.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 21/03/25 à 15:20

Par HUGELIN Marisa

Transmis

Date 21/03/25 à 15:20

Par HUGELIN Marisa

Accusé de réception

Date 21/03/25 à 15:24